

## Lutte contre les armes légères : LA METHODOLOGIE SOUS-REGIONALE D'ENQUETE S'AFFINE

L'Essor n°15950 du - 2007-05-15 08:00:00

**L'atelier sous-régional de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) sur l'harmonisation de la méthodologie d'enquête sur les armes légères et de petit calibre en Afrique de l'ouest qui s'était ouvert le 7 mai dans notre capitale (voir L'Essor de mardi) a pris fin mercredi dernier.**

Durant les trois jours qu'a duré l'atelier, les participants venant des pays membres de la Cedeao ont essentiellement travaillé sur "les principes directeurs pour la conduite des enquêtes nationales sur les armes légères et de petit calibre dans la sous-région". La cérémonie de clôture était présidée par le directeur du département Défense et Sécurité de la Commission de la Cedeao, le général ghanéen Charles Okae.

La session s'est, concrètement, attachée à fournir des directives aux commissions nationales de lutte contre les armes légères et de petit calibre. L'autre objectif de la rencontre était d'établir des orientations en conformité avec les articles de la convention de la Cedeao ratifiée en 2006 sur les armes légères, leurs munitions et autres matériels annexes.

Les enquêtes nationales sur les armes légères sont destinées à obtenir des informations fiables sur l'état de lieux de la prolifération de ces types d'armes dans chaque pays membre.

Il n'est jamais inutile de rappeler que les armes légères alimentent les nombreux foyers de tension à travers le continent. C'est au regard de cette réalité que la session a tenu à fixer des tâches précises aux commissions nationales.

La rencontre de Bamako a ainsi demandé à ces commissions de mener régulièrement des enquêtes nationales sur les armes légères en collaboration avec les représentations résidentes du Pnud et l'équipe de gestion de programme de lutte contre les armes légères. Les équipes d'enquêteurs doivent être composées de représentants de la société civile. Le rapport final publié à la fin des travaux recommande, par ailleurs, l'organisation d'ateliers sur la gestion des stocks nationaux d'armes et de munitions. Au total, une dizaine de recommandations suivies de principes de mise en œuvre ont été formulées aux cours de travaux jugés très instructifs par le général Okae.

**A. M. CISSÉ**